

FICHE D'INSCRIPTION

ASSISTANT(E) JURIDIQUE EN CABINET D'AVOCAT - FOAD
Blocs 1 et 2 du titre certifiant Assistant(e) juridique RNCP niveau 5.

DONNEES PERSONNELLES

Nom..... Prénom

Adresse personnelle.....

Code postal..... Ville.....

Tél. Fixe..... Tél. Port

E-mail.....

Date et lieu de naissance :

Numéro sécurité sociale complet :

IDENTIFIANT DEMANDEUR EMPLOI :

SESSION DE FORMATION

Date d'entrée en formation :

Date de fin de formation :

COUT DE LA FORMATION ET FINANCEMENT

Coût de la formation : 2580 € nets

Financement de la formation :

CPF Transition Pro France Travail Autre (précisez).....

personnel

- Règlement en une fois
- Règlement en trois fois
- Règlement mensuel

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'IJA ?

- CPF Site internet Facebook Instagram LinkedIn YouTube TikTok
 Rendez-vous Online Autre (précisez).....

CONDITIONS GENERALES

INSCRIPTION

Pour s'inscrire, il suffit de nous retourner le dossier d'inscription daté, signé, et du règlement.
Un paiement en plusieurs fois est toutefois possible selon les modalités ci-dessus exposées.
Votre inscription sera définitive après le délai légal de rétractation de 7 jours à compter de sa réception.
Aucune somme ne sera encaissée avant l'expiration de ce délai.
Votre compte sera créé sur l'espace e-learning à l'issue du délai de rétractation (7 jours).

La formation débutera à compter de la création de votre compte.

FACILITES DE PAIEMENT :

Deux possibilités sans frais :

- Un règlement en trois parties
- Un règlement mensuel

Les règlements doivent se faire soit par virements bancaires (attestation bancaire de mise en place des virements) soit par dépôt de la totalité des chèques lors de l'inscription.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT :

- Toute annulation d'inscription doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Pour toute annulation intervenant **avant** la création de votre compte stagiaire sur la plateforme IJA, le remboursement est intégral.
- Pour toute annulation intervenant pendant le premier tiers de la formation, le remboursement s'effectue au prorata du temps de formation suivi par la/le stagiaire et un forfait de 250 € est déduit du remboursement (pour création des comptes et accès aux supports de formation).
- Au-delà du tiers de la formation, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Fait à le

Lu et approuvé :

Signature de la / du stagiaire :